

La migration de la communauté mauritanienne en Côte d'Ivoire : causes profondes et impacts socio-économiques de 1969 à 2011

Koffi Léon YAO

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Département d'Histoire

koffileonyao@yahoo.fr

Résumé :

A l'instar des autres communautés étrangères, les Mauritaniens sont très dynamiques dans le commerce ivoirien. La présente étude souligne la part contributive de cette communauté à l'activité commerciale en Côte d'Ivoire. Dans cette étude, il s'agit d'analyser l'optimisation des Mauritaniens dans le secteur commercial. Pour atteindre cet objectif, l'exploitation des documents écrits, la critique des sources et la confrontation des informations ont été nécessaires. Il ressort que les Mauritaniens ont migré en Côte d'Ivoire à cause des facteurs naturels, historiques, et socio-politiques. Ils adoptent une politique et des stratégies commerciales. Cette présence mauritanienne a un impact à la fois sur le pays d'accueil (Côte d'Ivoire) sur le pays d'origine (Mauritanie).

Mots clés : Côte d'Ivoire- commerce-immigration- Mauritaniens- politique commerciale.

Summary:

Like other foreign communities, Mauritians are very dynamic in Ivorian trade. This study therefore highlights the contribution to commercial activity in Côte d'Ivoire. This study aims to analyze the optimization of Mauritians in the commercial sector. To achieve this objective, the exploitation of written documents, the criticism of sources and the confrontation of information were necessary. It appears that Mauritians migrated to Côte d'Ivoire because of natural, historical, political and socio-political factors. They adopt a commercial policy and strategies. This Mauritanian presence has an impact both in Côte d'Ivoire and in Mauritania.

Keywords: Ivory Coast- Trade-immigration- Mauritians- trade policy.

Introduction

Le phénomène de migration est au cœur des débats politiques dans le monde. Les débats sont se font tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine des migrants (S. Ammassari, 2004 :1). La migration est admise que si elle est soigneusement gérée, elle peut profiter sans aucun doute au développement de tous les pays impliqués (S. Ndah Mohamed Saleh, 2008 :7). Surtout, à une époque où les politiques de migration internationale incitent plutôt à métamorphoser les migrations temporaires légales observées par le passé en une migration permanente clandestine pour différents motifs. La question qui se pose est : Comment la communauté mauritanienne influence-t-elle la vie socioéconomique de la Côte d'Ivoire et de la Mauritanie ?

De cette question découle des questions spécifiques suivantes. Quelles sont les causes profondes de l'émigration des Mauritaniens en terre ivoirienne ? Quelles sont la politique et les stratégies commerciales adoptées par les Mauritaniens ? Quel est l'impact de leur présence sur le développement du pays ? Cette étude vise à montrer la contribution des Mauritaniens dans l'essor des activités commerciales en Côte d'Ivoire. L'intérêt suscité par le thème migration et développement et ses enjeux politiques n'est pas nouveau (S. Ammassari, 2004 :1). Le cas échéant de la Côte d'Ivoire, elle est le premier pays d'immigration en Afrique de l'Ouest et dix-septième au monde avec 26% d'étrangers (S. Ammassari, 2004 :14). Parmi cette population étrangère, figurent les Mauritaniens qui ont atteint 50000 dont 16000 commerçants en Côte d'Ivoire. Ceux-ci sont très actifs dans le commerce ivoirien. Pour ce faire, il s'agit de montrer les causes profondes de l'émigration des Mauritaniens, leur insertion et leur implication dans le commerce ivoirien. Cette étude s'inscrit dans un cadre chronologique qui commence en 1969 avec l'ouverture de la première boutique mauritanienne en territoire ivoirien. Ainsi, dans la période 1968-1969, s'ouvre à Port-Bouët au sud Abidjan, non loin de l'emplacement actuel du centre pilote, la première boutique mauritanienne de Côte d'Ivoire selon, Mouhamedou Abdalah¹. Ensuite, s'ouvre dans la même période, la deuxième, au quartier ancien Koumassi, au niveau du boulevard de Marseille avec un homme nommé Yaraba Ould Brahim. Puis, une troisième avec le sieur Isselmou Béchir du côté de Biétry, poursuit-il, dans un local niché au premier étage d'un immeuble à Abobo au Nord d'Abidjan qui lui sert de bureau. Quant à la seconde borne, c'est-à-dire 2011, elle marque la crise électorale qui provoque le retour de plusieurs ressortissants mauritaniens dans leur pays d'origine.

Pour atteindre ces objectifs, les sources d'archives, les rapports d'organismes internationaux comme OIM, CARIM et les travaux scientifiques ont été convoqués. Les informations recueillies de ces documents ont été analysées et confrontées entre elles en vue de relever les contradictions et les similitudes. Cette méthode a permis de recouper des faits afin d'établir la chronologie des événements. Par ailleurs, les statistiques fournies par les Ministères ont permis de mieux cerner le phénomène et ses enjeux. L'approche documentaire et celle de terrain se réalisent à travers la recherche qualitative. L'analyse qui a découlé du croisement des données collectées, a permis de bâtir la réflexion autour de trois axes principaux. Le premier analyse les principaux facteurs de l'émigration des Mauritaniens de 1970 à 1991, la deuxième examine la politique et les stratégies commerciales de ceux-ci en Côte d'Ivoire 1992- 2007 et

¹Le vice-président de la communauté mauritanienne résidant en Côte d'Ivoire, 60 ans, les premiers migrants mauritaniens sont arrivés en Côte d'Ivoire dans la période coloniale. " Les premières boutiques ont été créées par des vendeurs de bétail mauritaniens, déjà présents en Côte d'Ivoire depuis les années 1937 et 1938, qui voulaient s'intéresser à d'autres types d'activités économiques.

la troisième montre leur impact démographique et socio-économique en Côte d'Ivoire et en Mauritanie de 2008 à 2011.

1. Les causes profondes de la migration des Mauritaniens en Côte d'Ivoire :1970-1991

Dans cette partie de l'étude, il convient d'identifier les causes profondes de la migration. Il s'agit des causes naturelles, historiques, politiques et socio-économiques.

1.1. Les facteurs naturels

Les flux migratoires se sont intensifiés au cours des dernières décennies sous l'effet de sécheresses récurrentes apparues dans les années 1970 et 1980 (S. Ndah Mohamed Saleh, 2008 :1). En effet, la Mauritanie, pays de l'Afrique du Nord-Ouest, possède une superficie de 1 030 700 km². (Organisation Mondiale du Commerce, 2002 :1). Ses frontières avec le Maroc (1561 km), l'Algérie (463 km) et le Mali (2237 km) (Y. Tobi, Y. El Jai, 2020 :2), sont en ligne droite du fait qu'elles ont été réalisées par les colonisateurs français. La seule frontière naturelle de la Mauritanie est le Fleuve Sénégal qu'elle partage avec le Sénégal, l'un de ces principaux partenaires économiques. Majoritairement désertique, l'espace mauritanien jouit d'une façade atlantique qui s'étend sur environ 800 Km. La république islamique de Mauritanie se caractérise par une densité d'environ 2,5 habitants au km². Le taux annuel de croissance démographique est approximativement de 3%. La Mauritanie est un pays à revenu faible classé parmi les PAM² et dont le niveau de pauvreté et de chômage est très élevé. Il est de 46,7 % et 32 % en 2004 (Organisation International pour les Migrations, 2009 :32). À cela, il faut ajouter les conditions climatiques arides qui rendent, sans doute, la Mauritanie dépendante des importations alimentaires et même de l'extérieur.

Cette situation se justifie par plusieurs évènements majeurs qui sont intervenus au cours des dernières années, notamment la dégradation des moyens de production agropastorale suite aux nombreuses séquences de sécheresse des années 1970. Ils ont généré des mouvements migratoires sans précédent de Mauritaniens vers les pays limitrophes ainsi que vers des destinations plus lointaines dont la Côte d'Ivoire. En sus des contraintes naturelles, d'autres raisons liées à l'histoire du pays ont suscité des migrations

²Pays les moins avancés : selon les critères de pauvreté adoptés en 1990 par la Banque Mondiale, environ 46 pour cent de la population vivait, en 2000, sous le seuil de pauvreté (moyenne des dépenses inférieures à 280 dollars EU par personne et par an) (Gouvernement de la Mauritanie 2002)

1.2. Les facteurs historiques

Pendant la colonisation, les populations du territoire civil de la Mauritanie ont développé une économie centrée sur le commerce des biens importés plus que sur l'exportation de produits locaux. Cette extraversion économique n'était pas capable de créer une classe socio-économique dirigeante, idée corroborée par un désintérêt français pour la formation d'une élite bureaucratique dans l'espace mauritanien. Avec l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, cette orientation économique de la Mauritanie s'est inscrite dans la continuité directe de celle orchestrée par l'administration coloniale. L'activité commerciale est restée orientée vers le Sénégal, avec la première route du pays reliant Nouakchott à Rosso dans les années 1970, et par extension au port de Dakar, principal lieu d'approvisionnement de la Mauritanie. Mais, ce sont surtout, les choix de politique économique du premier gouvernement indépendant de 1960 à 1978, qui ont conforté le système économique. Le président Moctar Ould Daddah explique dans ses mémoires que les intérêts des capitalistes étrangers coïncident avec le nôtre (M. Ould Daddah, 2003 : 178). Ould Daddah joue alors la carte de la continuité des relations avec la France, en tant qu'ancien pays colonisateur. Cette dépendance du pays colonisateur et du Sénégal voisin est rapidement perçue comme un obstacle à l'existence réelle de la Mauritanie. Au-delà de ces facteurs dits historiques, ils en existent plusieurs autres ci-dessous.

1.3. Les facteurs politiques et socio-économiques.

L'ensemble des travaux s'inscrit dans le paradigme de l'autonomie. Des travaux plus récents ont ouvert la voie à des réflexions particulièrement novatrices en revendiquant une approche sociolinguistique, focalisée sur la migration afin de reformuler l'expérience migrante et faire ressortir le rôle fondamental qu'elle joue. Ces travaux ne nient non plus les motifs économiques. Ils montrent que les habitants de l'Afrique occidentale et septentrionale singulièrement du Maghreb partent parce qu'ils sont exposés à des contraintes économiques liées aux conflits auxquels sont confrontés leur pays. Alors, ils se sentent obligés de quitter leur pays afin de sécuriser leur famille ou en préservant leur honneur ou fierté. D'autres par contre, se considèrent aventuriers, car à la recherche de mieux être. Cette figure de la migration africaine, qui est une construction initiée par les migrants eux-mêmes donne du sens à leur action. Ceux-ci se donnent la force de continuer la route. Mais cette envie est souvent réduite par les sphères politico-médiatiques au personnage-type du jeune migrant parti de son pays d'origine pour combler sa soif de découvrir de nouveaux horizons (S. Bredeloup, 2008 : 296). Cette figure constitue une alternative à la vision purement économiste mettant en avant le désir de jeunesse, d'aventure, d'expérience. La valorisation de la figure de l'aventurier liée à celle de

l'eldorado et de réussite font partie des motifs évoqués par les migrants. Si elles ont une grille d'analyse convaincante, elles ne permettent aucunement pas de rendre à la multiplicité des formes et des conditions de la migration. Elle prend, en effet, le risque de faire du voyageur un archétype désincarné, être conscient, oublié des dangers de la route, désirent seulement de dépasser selon un paradigme de virilité ou d'ostentatoire (C. Mazaurec, 2014 :8). Depuis 2008, à la demande de l'UE³, le CARIM⁴ et l'OIM⁵ ont fourni des analyses et publié des rapports sur un certain nombre de pays sans couvrir totalement l'ensemble des pays du Processus de Rabat.

En ce qui concerne les rapports de l'OIM, ils ont couvert, depuis 2009, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Sénégal (2009), le Bénin (2011), le Nigéria (2014), le Togo (2015) et le Burkina Faso (2016). Dans chacun de ses rapports intitulés « Migration au... Profil national », l'OIM consacre une partie à l'identification des facteurs générant la migration. Quel que soit le pays, ce sont quasiment les mêmes facteurs qui sont mis en avant pour expliquer le départ des migrants : facteurs économiques (L. Bacon, N. Robin, 2018 : [en ligne]). Comme indiqué plus haut, ces mouvements migratoires vers les pays d'accueil se justifient par le niveau très élevé de la pauvreté, par la persistance des crises économiques (Amnesty International, 2008 : 5). Dans les pays d'origine, le poids de la dette extérieure, la démographique galopante, l'accroissement de la population et le poids de la croissance urbaine en sont des facteurs. À ces facteurs dits « répulsifs » se combinent ceux dits « attractifs », qui sont liés à la forte demande de main-d'œuvre dans des secteurs spécifiques dans les pays d'accueils.

Pour ce qui est du CARIM, l'attention est portée progressivement sur les pays du Maghreb vers les pays d'Afrique de l'ouest : Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie (2008, 2009) ; puis Mali, Niger, Sénégal (2010, 2011). Comparés aux rapports de l'OIM, les causes de la migration irrégulière sont davantage explorées dans les documents produits par le CARIM. Ils distinguent d'un côté « les causes des migrations » similaires à ceux identifiés par l'OIM c'est à dire les grands déterminants ; d'un autre côté, les « causes des migrants », relevées au cours de petites enquêtes menées par le CARIM ou sur la base de données existantes. Ainsi qu'à la violence politique et aux guerres civiles qui ont notamment touché le Libéria, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire (Amnesty International, 2008 :4), s'ajoutent les coups d'Etat, pour le cas typique de la Mauritanie. En effet, sous le régime totalitaire du colonel Ould Taya, les discriminations

³Union Européenne

⁴CARIM : Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales, créée par l'Institut Universitaire Européenne (IUE, Florence) en Février 2004. Il est cofinancé par la commission européenne.

⁵OIM : Organisation Internationale pour la Migration.

ethniques avec la montée en puissance des Maures blancs et les déportations massives dont la communauté négro-africaine a été victime en 1989 ont accéléré et intensifié le mouvement, caractérisé par une migration principalement masculine qui a été suivie de celle des femmes accompagnant leurs maris ou venant les rejoindre (F. Tanon, A. Sow, 2010 : 209). Les Mauritaniens mettent en avant les violences résultant des événements politiques survenus lors du coup d'État d'août 2008⁶. Le désastre politique qu'a représenté ce coup d'État, avec l'éviction du président démocratiquement élu et le retour à un régime militaire, semble avoir favorisé une reprise des migrations de demandeurs d'asile craignant de nouvelles discriminations envers les populations négro-africaines qui réactiveraient les drames ethniques vécus lors des « événements de 1989 »⁷.

En outre, le niveau de la dette extérieure mauritanienne continue d'être aussi élevé. En effet, environ 2,5 milliards de dollars EU en 1999, représentaient plus de 260 pour cent du PIB. La Mauritanie a été admise à bénéficier d'un allègement de sa dette au titre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE⁸. En plus du poids de la dette, l'économie mauritanienne demeure très vulnérable aux chocs extérieurs dus à l'étroitesse de la base productrice et d'exportatrice. Pour ne prendre que l'exemple du Sénégal, nous retrouvons la cause économique comme facteur déterminant dans la décision de partir, mais l'analyse tente d'apporter des éléments plus détaillés sur les motivations qui sous-tendent cette décision. Ainsi, l'émigration n'est pas simplement posée comme la recherche de meilleures conditions de vie, mais aussi comme « moyen d'échapper à l'humiliation relative à l'incapacité d'assurer ou de maintenir un niveau de vie valorisant » (M. Tall, A. Tandian, 2010 : 5). Les raisons qui poussent des milliers de jeunes Africains à affronter de rudes épreuves et parfois la mort pour tenter de rejoindre les autres horizons étrangers sont liées essentiellement à la pauvreté, à l'absence de perspectives d'avenir, à la pression de leur famille (Amnesty International, 2008 : 6). Par ailleurs, pour les migrants mauritaniens au Sénégal, Mali, Burkina Faso et même Côte d'Ivoire, le travail temporaire leur fournit l'argent nécessaire pour payer la dote et les frais du mariage (F. Tanon, A. Sow, 2010 : 209). Aussi ajoutons-nous à ces raisons avancées de départ, la recherche du

⁶Cf. TANON, Fabienne ; SOW, Abdoulaye, "Migration des jeunes et transformation de la société en Mauritanie", in : BOLZMAN, Claudio ; GAKUBA, Théogène ; GUISSSE, Ibrahima (sous la direction de), Migrations des jeunes d'Afrique sub-saharienne : quels défis pour l'avenir ? Paris : Éd. L'Harmattan, paru en 2010 ; Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, Rapport d'activité 2008, op.cit., [://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000149/0000.pdf](http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000149/0000.pdf)

⁷Cf. EL YESSA, Abderrahman, Le retour des réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali, vingt ans après la crise de 1989, Florence : European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, 20 p., CARIM Rapports de recherche 2009/11. En 1989, un incident sur la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie entraîne des violences politiques qui aboutissent à des déportations massives de populations de part et d'autre du fleuve Sénégal.

⁸Pays Pauvres Très Endettés

prestige social, le désir ou la nécessité d’emmener leurs parents à la Mecque, le besoin de faire un grand mariage et construire une belle maison (F. Tanon, A. Sow, 2010 : 214).

Entre autres raisons, l’analyse de la situation du chômage indique un taux élevé de 32,5 % en 2004, en progression par rapport à l’année 2000 où il était estimé à 29 %. En fait, l’économie nationale, peu diversifiée et dominée par le secteur informel, n’offre pas suffisamment d’opportunités. Sa croissance profite peu à l’emploi et ne permet pas d’absorber la demande évaluée à environ 30 000 nouveaux demandeurs d’emploi contre 16 000 postes créés annuellement dont plus de 80 % dans le secteur non structuré. L’industrie manufacturière, quant à elle, emploie moins de 3 000 personnes alors qu’au même moment on enregistre une stagnation de l’embauche dans les grandes unités industrielles comme la SNIM⁹. Le chômage frappe essentiellement les jeunes et les femmes : les deux tiers des chômeurs sont des femmes et sept femmes sur dix âgées de 15 à 24 ans sont au chômage (MEIFP, 2008). À cela s’ajoute le phénomène du chômage massif des diplômés.

1.4. La migration et installation des Mauritaniens en Côte d’Ivoire

En ce qui concerne l’émigration des Mauritaniens, elle comporte à la fois des circuits classiques vers des destinations en Afrique, en Europe et dans certains pays arabes mais aussi des tendances récentes privilégient d’autres destinations. En fait, la population mauritanienne, estimée à 3.075.000 habitants en 2007 (Mauritanie, 2004, Office National de la Statistique. Projections démographiques 2001-2015) est marquée par un vaste mouvement de sédentarisation en prélude à l’accélération du phénomène de l’émigration des Mauritaniens. Elle est composée de plus de 70% de nomades en 1965. (S. Ndah Mohamed, 2008 : 6). La Mauritanie ne compte actuellement qu’environ 5% selon les données du dernier recensement général de la population de 2000, et au même moment la population urbaine passe de 9% en 1964 à 43% en 2004. (S. Ndah Mohamed, 2008 : 6).

Plusieurs événements majeurs expliquent ces mouvements migratoires sans précédent de la Mauritanie vers les pays limitrophes et vers d’autres horizons, notamment vers le territoire ivoirien, Le tableau 1 ci-dessous fait ressortir la répartition des effectifs Mauritaniens vivant à l’étranger selon leur pays d’accueil.

⁹Société nationale industrielle et minière

Tableau I. Répartition des émigrés Mauritaniens selon le pays de résidence.

Pays d'accueil	Effectifs
Arabie Saoudite	20000
Congo Brazzaville	2500
Côte d'Ivoire	50000
Emirat Arabes Unis	4000
France	20000
Gambie	20000
Guinée-Bissau	3000
Iles Canaries	2000
Mali	40000
Niger	5000
Sénégal	10000
Autres pays africains	15000
Reste du monde	58500
Total	250 000

Source : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (Mauritanie)

2. La politique et les stratégies commerciales des Mauritaniens de 1992 à 2008

Dans le second chapitre, il sera question d'analyser la politique commerciale d'une part et d'autre part présenter les stratégies appliquées par les Mauritaniens en Côte d'Ivoire dans la commercialisation des produits finis au détail.

2.1. La proximité et l'innovation, fondements de la politique commerciale de la communauté mauritanienne de Côte d'Ivoire

Par politique commerciale, l'on entend l'ensemble des décisions prises par une entreprise pour atteindre ses objectifs de vente et améliorer son chiffre d'affaire. Elle permet de définir les besoins d'une entreprise et de ses clients en vue de les fidéliser et développer son image dans l'optique d'attirer de nouveaux clients. La Côte d'Ivoire compte plus de 16 000 boutiques tenues par des Mauritaniens implantés sur l'ensemble du territoire national, confiait le président des boutiquiers mauritaniens, Mohamed Brahim Ould Laghdaf. Les produits ou marchandises commercialisés par les Mauritaniens, sont composés par des savons, des produits alimentaires et d'autres articles de grande consommation. En Côte d'Ivoire, la plupart des boutiques de détails sont tenues par les Mauritaniens. Ces boutiques sont situées en bordure de route dans les quartiers et dans les villages les plus reculés. Dans les grandes villes comme les petites, ces boutiques sont situées, tout le long des trottoirs. À Abidjan, la rue menant de l'ambassade des États Unis à l'échangeur de la Riviera 2, en passant par le cimetière d'Anono, est à elle seule, la parfaite illustration de l'évolution de l'univers des boutiques mauritaniennes dont les prémices remontent à la fin des années 1960.

Progressivement, les premiers boutiquiers, ayant fructifié leur commerce, emploient certains de leurs concitoyens qu'ils font venir de la Mauritanie. Le processus s'intensifie au point où actuellement, dans les plus petits hameaux, ils y sont implantés. Comme, il est donné de constater, les boutiques appartiennent à des particuliers qui ont décidé d'investir leur argent dans ce commerce. Leur ambassade n'intervient que dans la délivrance des documents administratifs dont l'attestation de non-condamnation qui est établie en Mauritanie (M. A. Kouassi, 2014 : Enquête de l'AIP [en ligne]). C'est ce document qui permet d'établir un casier judiciaire en Côte d'Ivoire et qui va, à son tour, servir à établir le registre de commerce. Contrairement aux gens qui racontent que leurs boutiques appartiennent à l'État mauritaniens. Interrogé lors des investigations de terrain, M. Alib Samimoh s'insurge contre cette allégation et affirme « notre ambassade ne nous aide pas financièrement pour créer nos boutiques »¹⁰.

Dans cette microsociété faite d'une grande discrétion, comprenant plusieurs chaînes de boutiques appartenant à des opérateurs ou groupes d'opérateurs, le boutiquier reste la face visible du système. Il est parfois vendeur, à la fois gérant de l'échoppe qui offre des produits de première nécessité dans les sous-quartiers des villes, dans les villages et les campements. Chose importante, c'est que ces opérateurs ont décidé de s'inscrire désormais dans un processus de modernisation de leurs commerces, pour s'adapter aux réalités d'un marché en pleine métamorphose. Ainsi, les boutiques traditionnelles dont le fonctionnement consistait en un vendeur barricadé derrière une grille métallique de sécurité à travers laquelle il sert ses clients, sont en passe de disparaître. La tendance est, de nos jours, aux superettes et supermarchés où le client peut entrer librement et se servir soi-même, avant de payer à la caisse.

Il ajoute qu'après plusieurs années dans le commerce de boutiques traditionnelles, au XXI^e siècle, ils sont à un nouveau système de gestion de leurs différentes boutiques. Au fur et à mesure, la communauté mauritanienne détient plusieurs superettes et supermarchés. Ces commerces, appartenant à des Mauritaniens, présentent un plus bel aspect et participent à un mieux-être de leurs gestionnaires. À en croire Mouhamedou Abdalah, les choses ont évolué. Déjà, la commune de Cocody, quartier résidentiel, compte plus de 150 superettes appartenant à des Mauritaniens, indique-t-il. À titre illustratif, un commerce baptisé « Super prix »¹¹. Mais, on peut tout de même constater que cette boutique est mieux fournie qu'une boutique traditionnelle. Dans la commune de Yopougon, à l'Ouest d'Abidjan, les superettes sont également de plus en plus en vogue. Dans le sous-quartier de SIDECI, nous avons dénombré cinq superettes. La plus importante de celles-ci est la « Boutique du 42 » située, comme son

¹⁰ Entretien oral avec M. Salib Samimoh, propriétaire de boutique, datant du 22 Février 2022 à Bouaké.

¹¹ Un free shop situé à Anono, géré par un Mauritanien qui se prénomme Mohammed

nom l'indique, au carrefour du terminus du bus 42. Une boutique qui n'a rien à envier à certaines grandes surfaces de la place. En effet, ces boutiques appartenant aux Mauritaniens ont quasiment les mêmes commodités et parfois les mêmes modes de fonctionnement que celles des Libano-syriens.

Toutefois, les investigations révèlent que les Mauritaniens exerçant dans le commerce en Côte d'Ivoire, ne travaillent pas avec les banques commerciales locales. Selon M. Mouhamedou Abdalah., il soutient qu'étant donné qu'ils soient des musulmans, ils ne préfèrent travailler qu'avec les banques islamiques. Celles-ci fonctionnent selon les lois de l'Islam. Ces banques, en n'appliquant pas de taux d'intérêt aux prêts et en ne prélevant pas d'agios sur les comptes de leurs clients sont les principales raisons de leur choix, explique le vice-président de la communauté. Face à l'inexistence de banques islamiques commerciales en Côte d'Ivoire, les banques islamiques présentes étant des banques d'investissement, les Mauritaniens se résolvent à travailler avec des structures bancaires basées dans leur pays d'origine. Cependant, cela ne constitue nullement un frein à l'accroissement du volume d'investissements de cette communauté dans le pays-hôte où elle s'intègre progressivement en s'adaptant au quotidien et aux habitudes des populations locales. Aller au-delà des boutiques est devenu leur nouveau leitmotiv. Les Mauritaniens usent de stratégies commerciales propres à eux. À ce niveau de notre démonstration, quelles sont les stratégies adoptées par les Mauritaniens en Côte d'Ivoire.

2.2. La vente à crédit, principale stratégie commerciale des Mauritaniens

Le système de crédit accordé au client est un moyen de fidélisation des clients pour les boutiquiers mauritaniens. En s'appuyant sur les propos de M. Abdalah, qui disait que durant sa longue carrière de boutiquier qui l'a amené dans plusieurs villes ivoiriennes, il lui est plusieurs fois arrivé de donner des marchandises à crédit à des clients. « Certains remboursent leurs dettes, d'autres font semblant d'avoir oublié. Nous ne faisons pas d'histoire à ceux qui ne tiennent pas parole. Nous voulons vivre en paix avec tout le monde », signale-t-il. Pour Ali Maiwand¹², le salaire mensuel d'un boutiquier peut osciller entre 75 000 à 150 000 FCFA¹³. Ce salaire est fonction de la taille et du chiffre d'affaires du commerce. Mais, la réussite d'une boutique, « dépend avant tout de son emplacement. Si vous vous êtes dans une zone où, il y a de l'affluence au niveau de la clientèle, vous pouvez après quelques mois commencer à faire des bénéfices »¹⁴.

¹² Entretien oral avec M. Ali Maiwand, gérant de boutique à Bouake Ahougnanssou le 22/08/2021 de 9h à 11 h

¹³ Le montant du salaire d'un gérant de boutique mauritanien en Côte d'Ivoire

¹⁴ Entretien oral avec M. Mahamedou Ahmed, boutiquier de son état, à Bouake au quartier Air-France le 26/03/2022 de 17 à 18 30mn.

Mais au-delà d'une simple stratégie marketing, cette nouvelle approche sous-entend également l'intégration progressive de jeunes ivoiriens dans les superettes où ils sont engagés comme « rayonnistes ». Ce qui n'est pas possible avec les boutiques traditionnelles où l'activité n'est jusque-là que l'apanage des seuls Mauritaniens. C'est le cas d'une échoppe à quelques encablures du collège Carnot, à Yopougon-Niangon Nord, où les clients sont accueillis par de jeunes ivoiriennes qui les guident dans les rayons, selon leurs besoins. Le gérant, un Mauritanien assis derrière un comptoir, s'occupe de la caisse. Cette démarche innovante contribue à booster la consommation des ménages. Elle rend évidente l'importante stratégie des activités de la communauté mauritanienne dans l'essor économique du pays (M. A. Kouassi, 2014 : Enquête réalisée par AIP). Elle amène à s'interroger sur l'apport réel de ce commerce dans l'économie ivoirienne, statistiquement parlant.

3. L'impact des mauritaniens en Côte d'Ivoire et en Mauritanie de 2009 à 2011

Les migrations ont souvent été perçues négativement, tant dans les pays d'émigration que dans les pays d'immigration. Alors que, les pays d'origine comme les pays d'accueil tirent des bénéfices liés aux activités que ceux-ci exercent quand bien même qu'ils ne sont pas toujours facilement quantifiables.

3.1. Impact en Côte d'Ivoire

Sur le plan démographique, la Côte d'Ivoire a enregistré 50000 Mauritaniens dont 16000 commerçants dans sa population générale (M. A. Kouassi, 2014 : Enquête AIP). Cet effectif augmente sensiblement le nombre de la population ivoirienne. Les flux migratoires ont affecté le développement de la Côte d'Ivoire en premier lieu à travers le marché de l'emploi. En effet, la migration a permis de compenser un déficit avéré de main-d'œuvre qualifiée ou non, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la construction, des services et, surtout, dans le secteur commercial. C'est cet effet positif qui a permis à la Côte d'Ivoire de dépasser la contrainte liée au développement des infrastructures et de la production au cours des premières décennies de l'indépendance du pays. Cependant à la fin de 1968, des incidents ont montré que la concurrence entre travailleurs ivoiriens et la main-d'œuvre étrangère s'est exacerbée, en particulier en temps de crise, certains ouvriers ivoiriens ayant observé que leurs homologues étrangers « cassaient les prix »¹⁵ des prestations pour se faire embaucher à leurs dépens tandis que ces derniers arguent de leur niveau de qualification plus apprécié.

¹⁵ Cette expression signifie : voir au rabais les prix ou réduire les prix.

Sur le plan socio-économique, outre leur incidence sur le marché du travail, les immigrés influent aussi sur le PIB¹⁶ du pays. La contribution des immigrés à la valeur ajoutée est estimée sur la base de leur répartition entre les différents secteurs et de la valeur ajoutée produite par chacun de ces secteurs. Il est encore plus difficile de déterminer quel effet l'immigration a produit sur le PIB par habitant et, le cas échéant, si les autochtones en bénéficient. En l'absence d'une estimation fiable de cet effet, l'étude a tenté de déterminer si les immigrés peuvent apporter de nouvelles connaissances et insuffler une dynamique positive en termes de productivité. Cet exercice d'estimation se fonde sur un examen qualitatif des secteurs agricoles et commerciaux, ainsi que sur une enquête sur le secteur informel, comme expliqué ci-après. L'estimation de la valeur ajoutée produite par les immigrés est supérieure à leur pourcentage dans la population adulte. (Cf. tableau –ci dessous).

Tableau 2 : Estimation de la valeur ajoutée par les immigrés, à prix courants.

Secteurs d'activités	Valeur ajoutée en milliards de XOF (2013)	Taux d'immigrés (2014)	Taux estimés
Agriculture	3411.9	21%	710.3
Industries extractives	918.2	35%	324.2
Industries	2176.1	18%	399.3
Bâtiments et travaux publics	346.7	16%	55.8
Commerce	1513.0	23%	348.7
Services	5307.0	14%	721.1
Taux estimé	de la valeur ajoutée	des immigrés	18.7%

Source : Élaboré à partir des données de l'INS (2014), Synthèse de l'activité économique en Côte d'Ivoire en 2013 et INS (2017), Recensement général de la population et de l'habitat de 2014. p.30

Cette analyse suggère que 18.7 % de la valeur ajoutée sont produits par les immigrés (tableau 2), soit un chiffre supérieur à leur pourcentage (16.1 %) dans la population âgée de 16 ans ou plus. Il convient toutefois de noter que cette estimation est réalisée sur la base d'hypothèses assez simplifiées. L'effet pourrait donc en réalité être plus ou moins sous- ou surestimé. Afin d'approfondir la compréhension du rôle des immigrés dans les entreprises ivoiriennes, une étude sectorielle a été menée dans les secteurs agricoles et commerciaux. Ces secteurs ont été sélectionnés en raison de leur contribution importante au produit intérieur brut de la Côte d'Ivoire et de la surreprésentation des immigrés dans leur main-d'œuvre. L'étude prévoyait des entretiens avec différentes parties prenantes, une enquête modeste et non représentative auprès d'entreprises formelles et informelles, et des groupes de discussions.

Les immigrés bénéficient de nombreux mécanismes pour s'intégrer dans l'économie ivoirienne, par exemple par le biais du « tutorat » pour les nouveaux arrivants. Dans le secteur du commerce comme dans celui de l'agriculture, ils sont aussi souvent aidés par des réseaux

¹⁶Produit Intérieur Brut

ethniques ou de parenté. Ce mécanisme est particulièrement répandu dans le secteur informel. Cette intégration des immigrés est perçue comme synonyme d'avantages pour la population autochtone, mais aussi d'inconvénients. Du côté positif, on met souvent en avant la grande productivité des travailleurs immigrés du fait de leur forte motivation, qui bénéficie aux entreprises ivoiriennes de façon directe ou indirecte. Ils créent en outre de l'emploi pour les autochtones, et un transfert de connaissances s'opère avec ces derniers. Du côté négatif, d'aucuns ont parfois le sentiment que les immigrés monopolisent certaines parties du secteur informel, surtout dans le commerce.

Au cœur du projet de construction nationale ivoirienne, la question de l'immigration représente aussi un enjeu économique majeur pour le pays. À cet égard, le présent rapport montre que l'immigration a un impact économique relativement neutre, quoique positif, sur la population autochtone. Malgré l'absence d'une politique publique volontariste d'intégration, les immigrés sont plutôt bien intégrés dans l'économie, résultat venant confirmer les conclusions d'études antérieures (Konan et Kouakou, 2012 : [en ligne]). Cette intégration ne semble pas entraîner d'effets négatifs pour la population autochtone sur le plan de l'emploi ou des revenus du travail. Par ailleurs, la contribution fiscale nette des immigrés est soit positive, soit négative en fonction de l'attribution des coûts des biens publics.

L'un des avantages pour les pays d'accueil est que l'immigration aide à faire face à la pénurie de main-d'œuvre, qualifiée ou non (S. Ammassari, 2004 : 1). Outre son incidence sur le marché du travail et sur l'économie dans son ensemble, l'immigration peut aussi influencer sur l'équilibre fiscal. En payant des impôts, les immigrés augmentent les recettes publiques. Toutefois, ils génèrent aussi des dépenses publiques supplémentaires. Comme indiqué plus haut, les droits des immigrés en Côte d'Ivoire comprennent par exemple l'accès aux services de santé et à l'éducation primaire et secondaire. A priori, il n'est pas évident de déterminer si les recettes supplémentaires sont supérieures aux dépenses, ou vice versa. Dans les pays membres de OCDE¹⁷, l'impact fiscal direct des immigrés est tantôt positif, tantôt négatif, mais en général d'une ampleur limitée (OCDE, 2013 : 122).

3.2. Impact des migrants mauritaniens dans leur pays d'origine

Les transferts monétaires des migrants mauritaniens vers leur pays d'origine font depuis longtemps l'objet d'un débat sur les coûts et les bénéfices des migrations internationales. D'un côté, les arguments évoqués sont une contribution directe à l'élévation des niveaux de vie, qu'ils

¹⁷Organisation de Coopération et de Développement Economiques

bonifient la répartition des revenus. Encore, ils jouent un rôle important dans l'équilibre de la balance des paiements et qu'ils permettent l'importation de matériels utiles au développement industriel. Par ailleurs, ils favorisent la création d'épargne ou l'investissement et contribuent à amortir les chocs que connaît l'économie mondiale¹⁸. D'un autre côté, l'on considère que ces transferts sont une source incertaine de revenus, qu'ils n'occasionnent que peu ou pas d'investissements productifs et rentables car ils sont plutôt alloués à des dépenses improductives. Aussi, disons-nous qu'ils augmentent l'inflation et les importations car ils participent au déséquilibre de la balance des paiements. Enfin, ils se substituent à d'autres sources potentielles de revenus, alors augmentant la dépendance et diminuant « l'habitude du travail », sans compter parmi les autres maux que les transferts des migrants occasionneraient : l'envie, la jalousie et le désir de consommation chez les non-migrants. Certes, les transferts monétaires peuvent avoir d'innombrables inconvénients dans nos sociétés, mais ils suscitent toutefois des avantages dans l'économie et dans la société.

La présence des Mauritaniens dans les activités commerciales en Côte d'Ivoire, facilite la promotion des transferts officiels et des investissements productifs vers la Mauritanie. La Mauritanie bénéficie du rapatriement de fonds par les migrants (S. Ammassari, 2004 : 1). Ces transferts monétaires¹⁹ représentent des sommes considérables et une source importante de devises pour ce pays en voie de développement (Banque Mondiale, 2003). Une des questions qui soulève le plus d'intérêt chez les gouvernements est sans nul doute les transferts monétaires des migrants. Au vu de leurs poids sur les finances publiques des Etats concernés cela n'est point surprenant. L'argent transféré par les émigrés est utilisé en grande partie pour la consommation courante des ménages. Cette situation qui accroît la dépendance du pays est l'une des principales sources d'inquiétudes. L'autre aspect qui inquiète est le transfert d'une bonne partie des fonds en dehors des circuits officiels. C'est une sorte de trafic illicite. De ce fait, les gouvernements ont commencé à s'interroger sur les modes de transferts d'argent par des canaux officiels et l'investissement de ces fonds dans des activités productives pouvant stimuler le développement local et national. Cette transformation s'est faite au frais des services informels qui continuent d'être privilégiés par nombre de migrants du fait de leur faible coût et de leur rapidité. Il n'est pas surprenant que des fournisseurs internationaux, tels que Western Union et Money Gram se soient intéressés davantage à un marché si lucratif que celui des

¹⁸L'économie planétaire qui englobe tous les pays du monde.

¹⁹La grande importance des transferts des migrants dans l'économie des ménages dans leurs pays d'origine a amené certains auteurs à souligner le risque qu'ils entraînaient en termes de dépendance à une source de fonds incertaine et difficilement maîtrisable. Une récession économique, l'augmentation du chômage dans le pays d'accueil ou simplement une crise soudaine peuvent provoquer une diminution des transferts migratoires avec des sérieuses incidences

transferts migratoires (S. Ammassari, 2004 : 22). Par ailleurs, en nous appuyant sur les analyses du sociologue Hein de Haas, les économies européennes ont besoin de cette main-d'œuvre irrégulière et à bon marché. Il en va de même pour les économies des pays du Maghreb. Du point de vue des pays d'origine, les activités de commerce et d'affaires y compris informelles ainsi que les envois de fonds sont aussi bénéfiques aux économies locales et constituent une source de stabilité et une ressource vitale pour leur développement (L. Bacon, N Robin, 2018 : [en ligne]).

S'agissant des investissements de capital financier, il est à souligner que, si les migrants opèrent des transferts d'argent vers leur pays d'origine quand ils sont à l'étranger, ils rapatrient aussi des ressources lors de leur retour au pays. Ces fonds leur permettent, entre autre, de lancer de nouvelles activités économiques qui, en Afrique de l'Ouest, semblent profiter surtout aux secteurs des services et du commerce. Plusieurs travaux ont montré que de nombreux migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest contribuent à la mise en place d'infrastructures économiques, sociales et culturelles dans leur pays d'origine. Ces Mauritanien(ne)s, étant donné que les initiatives sont prises soit par le biais d'associations, soit en famille ou individuellement, ont été particulièrement bien documentées dans la vallée du fleuve Sénégal. Ainsi, les migrants ont investi dans l'amélioration et dans la diversification de la production agricole par exemple les jardins maraîchers et les périmètres irrigués, le développement du commerce, de l'artisanat et du transport, la réalisation de puits ou de forages, de châteaux d'eau et de digues, de centres de santé et maternités, d'écoles et cantines scolaires, de pharmacies et de magasins coopératifs, de banques de céréales et moulins à mil, de bureaux de poste, ainsi que dans l'organisation de cours d'alphabétisation et de formation à l'entretien du nouvel équipement fourni au village. Il arrive également que le paiement de salaires de personnel de santé ou éducatif soit assuré directement par les ressortissants de l'étranger.

L'épargne rapatriée par les migrants est indéniablement une source de revenu importante pour les familles restées au pays (S. Ammassari, 2004 : 26). Cet argent représente jusqu'à 90% des revenus des ménages dans certains villages de la région de Louga selon Tall qui cite le cas d'un village du Sénégal comme illustration. Similairement, Daum dans une étude, a estimé qu'au Mali, dans la vallée du fleuve Sénégal, cet argent constitue environ 80 pour cent des ressources des ménages. Fournir de l'aide matérielle à la famille est, selon de multiples études, la raison principale pour laquelle les migrants rapatrient de l'argent. La majeure partie des ressources dérivant de la migration sont destinées aux dépenses courantes et aux satisfactions des besoins essentiels de la famille liée à l'alimentation, à l'éducation, à

l'habillement, les soins de santé de base, ainsi qu'au déplacement et logement. (S. Ammassari, 2004 : 26)

En outre, l'argent rapatrié par les migrants représente ainsi un poids important dans les situations de crise et de détresse selon De Haan, Rogaly, et de Lachaud. En effet, il constitue une assurance non seulement en cas de mauvaise récolte, mais également pour la prévention d'autres risques. On peut à juste titre argumenter que les dépenses d'éducation des enfants, par exemple, sont un investissement « productif » même s'ils ne créent pas d'emploi ou ne génèrent pas de revenu dans le court terme (S. Ammassari, 2004 : 27). Si les investissements au village étaient principalement de caractère social permettant d'afficher la réussite, les investissements en ville ont pour but de faire fructifier le capital et de constituer une épargne de sécurité (S. Ammassari, 2004 : 27). Selon Mansour Tall toujours, l'impact de ce type d'investissement est positif, car les migrants deviennent promoteurs immobiliers et satisfont un besoin auquel l'Etat ne peut répondre. L'argent transféré par les migrants est également employé pour la création d'activités rémunératrices pour des membres de la famille restés dans le pays d'origine et devant faire face au problème de chômage et de perspectives professionnelles. De même, certains migrants investissent leur argent dans la création de petites et moyennes entreprises contribuant ainsi à la création d'emploi et à la fourniture de services.

Conclusion

Au total, il convient de retenir que les facteurs qui motivent le départ des migrants de la Mauritanie sont d'ordre naturel, historiques politiques et socio-économique. Située dans un vaste espace désertique, la Mauritanie est tributaire de l'exportation alimentaire du fait des conditions climatiques arides. En plus, la dégradation des moyens de production des années 1970 et 1980 ont entraîné une crise du système agro-pastoral. Les niveaux élevés de pauvreté et de chômage ont favorisé des mouvements migratoires sans précédent de la Mauritanie vers les régions limitrophes ainsi que vers d'autres pays plus lointains comme la Côte d'Ivoire. Ajoutées à ces facteurs, les crises politiques, les coup d'État, le recherche du prestige social, le besoin de payer la dot en faisant de grand mariage, la nécessité de faire partir leurs parents à la Mecque et se construire de belles maisons sont entre autres raisons qui motivent le départ de la Mauritanie.

Une fois installés en Côte d'Ivoire, les migrants mauritaniens adoptent une politique commerciale qui consiste à couvrir l'ensemble du territoire de boutiques. Depuis quelques années, ils innovent avec l'apparition des superettes et des supermarchés. Ils pratiquent un système de marketing qui fidélise leurs clients par la vente à crédit. Cette présence remarquable

dans le commerce ivoirien a eu un impact à la fois sur la Côte d'Ivoire et sur la Mauritanie. Dans le pays de destination comme la Côte d'Ivoire, la communauté mauritanienne forte de 50000 ressortissants agit sur la démographie. Par ailleurs, leur présence influence l'économie au travers de l'impôt, de la création d'emploi. Mais, dans leur pays d'origine, les transferts de fonds par Money Gram et western Union leur permettent de soutenir leur famille dans les différents besoins vitaux, le financement de projets, la création de petites et moyennes entreprises et l'investissement dans l'immobilier.

Sources et bibliographie

Source orale

Noms et Prénoms	Âge	Fonction	Thème d'entretien	Date-lieu -durée
M.Abdalah	60 ans	Le vice-président	Les facteurs de départ avancés	20/04/2022 Abidjan
ALI Maiwand	30 ans	Propriétaire de commerce	Le financement des activités commerciales	22/08/2021 Bouaké /Ahougnanssou
Salib Smimoh	60ans	Gérant de boutique	Les causes politiques de la migration mauritanienne.	22/02/2022 Bouaké, broukro
Anonyme	30ans	Gérant de boutique	Les zones d'implantation des boutiques mauritanienne	24/03/2022 Bouaké/ Broukro
ALI Mahomed	39ans	Gérant de boutique	La livraison des produits dans les boutiques mauritanienne	25/03/2022 Bouake, adjeyaokro
Mohamed AHMED	30 ans	Traducteur et Distributeur	Les techniques d'approvisionnement des boutiques mauritaniennes dans les quartiers	26/03/ 2022 Bouaké, n'guattakro
CHEICK Ali	30ans	Gérant de boutique	La stratégie commerciale	03/04/2022 Bouaké / Koko
Sidi Ibrahim	60 ans	Gérant de boutique	L'impact de la politique commerciale en Côte d'Ivoire	05/04 /2022 Bouaké /Zone

Bibliographie

AMMASSARI Savina, 2004, *Gestion des migrations et politique de développement : optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest*, 99 p.

BOCON Lucie, ROBIN Nelly, 2018, *Etat de l'art, les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du processus de Rabat*, en ligne

BOUQUET Christophe, 2003, « Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire », *Annales de géographie*, n° 630, p.115-145.

BREDELOUP Sylvie, 2003, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19/2, p.2-22.

BREDELOUP Sylvie 2008, « L'aventure, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°125, Paris, PUF, p.213-306.

CANUT Cécile, SOW Alioune, 2014, « Les voix de la migration. Discours, récits et productions artistiques, *Cahier d'Etudes Africaines*, p.213-214.

DEMBELE, O, 2009, *Migration en Côte d'Ivoire : Document thématique 2009 – Migration, emploi, pression foncière et cohésion sociale en Côte d'Ivoire*, Organisation internationale pour les migrations, Genève.

GHISLAINE Perrin, 1983, *La langue française en Mauritanie*, 90 p.

INS, 1995, *Enquête sur le niveau de vie des ménages*, Institut national de la statistique, Abidjan.

INS, 2008, *Enquête sur le niveau de vie des ménages*, Institut national de la statistique, Abidjan.

INS 2014, *Synthèse de l'activité économique en Côte d'Ivoire en 2013*, Institut national de la statistique, Abidjan.

INS, 2015, *Résultats définitifs du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Principaux Indicateurs, Institut national de la statistique, http://www.ins.ci/n/documents/RGPH_2014_principaux_indicateurs.pdf.

INS, 2017, « Tabulations préparées par l'Institut national de la statistique sur la base du Recensement général de la population et de l'habitat de 2014 », *INS*, Abidjan.

KOUASSI Marie-Ange, 2014, Enquête réalisée par l'AIP- Intégration/ boutique mauritanienne dans l'économie ivoirien : un poids indéniable, mais statistiquement défaillant, le vendredi 24 octobre.

OCDE/OIT, 2018, *Comment les immigrants contribuent à l'économie des pays en développement*, Editions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264290730-fr>.

OIM, 2009, *Migration en Mauritanie, profil National*, 128 p.

OIM, 2018, « Migration irrégulière » Termes clefs de la migration en ligne.

OMC, 2002, *Examen des politiques commerciales, Mauritanie*, Rapport du secrétariat, 115 p.

SALEM Zekeria Ahmed, 2010, « La migration irrégulière de, vers et à travers la Mauritanie : quelques aspects sociopolitiques, série « CARIM AS », n°58, Robert Schuman center for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI) : institut Universitaire Européen, 15 p.

SIDNA Ndah Mohamed Saleh, 2008, « Eléments de migration en Mauritanie, série « CARIM AS » n° de série sur la migration circulaire module démographique et économique, Robert

Schuman center for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI) : institut Universitaire Européen, 14 p.

TANON Fabienne, SOW Aboulaye, 2010, « La migration des mineurs Mauritaniens : Entre arguments culturels et logiques souterraines », n°129-130, p.207-226

TOBI Youssef, EL JAI Youssef, 2020, *Maroc/Mauritanie : intérêts stratégiques communs*, www. Policycenter.ma, 11p.[en ligne]